

PRESENTATION DU CABINET SILVERIS ENTREPRISE

Le Document d'Entrée en Relation (ci-après « DER ») fournit des informations essentielles aux clients ou prospects sur notre Cabinet de Conseil en Gestion de Patrimoine, nos activités et la réglementation applicable à notre métier. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation réglementaire (Article 325-3 du règlement général de l'AMF). Le DER doit être remis lors du premier rendez-vous et signé par le Client ou Prospect pour que le Cabinet puisse apporter la preuve de sa remise. Il doit aussi être soumis de nouveau pour signature à chaque mise à jour significative des informations concernant le Cabinet. Nous pouvons donc être amenés à vous faire signer ce « DER » même si vous êtes déjà client du Cabinet et en relation avec notre société depuis longtemps.

FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

Entreprise

La société **LMP DUQUAIRE CONSEIL**, SARL au capital de 100 000 euros, dont le siège social est à Lyon (69009), 41 rue Laure Diebold, immatriculée sous le n° 500 193 370 RCS LYON a été créée le 29 août 2007 à Lyon. Elle a pour nom commercial, « **SILVERIS ENTREPRISE** ».

Le cabinet de gestion de patrimoine **SILVERIS ENTREPRISE** (LMP DUQUAIRE CONSEIL) appartient au groupe DUQUAIRE PAUL-VICTOR SAS, dont fait également partie la société SILVERIS GESTION PRIVEE.

SILVERIS ENTREPRISE (LMP DUQUAIRE CONSEIL) bénéficie du savoir-faire dans la gestion de patrimoine et met au service de ses clients ses compétences. Le cabinet a une triple vocation : informer, conseiller et accompagner ses clients sur toutes les missions de conseil en gestion de patrimoine des particuliers, des professions libérales, du top management ainsi que des dirigeants d'entreprises.

Les informations recueillies par notre Cabinet sont centralisées dans un fichier informatisé pour permettre aux conseillers de déterminer une situation patrimoniale précise du prospect ou client afin de pouvoir établir des préconisations patrimoniales en adéquation avec ses objectifs et besoins à court/moyen/long terme.

Vous avez choisi de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :

CONFIDENTIALITE & RGPD

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par Monsieur Paul-Victor DUQUAIRE, pour permettre aux conseillers de déterminer une situation patrimoniale précise du prospect ou client afin de pouvoir établir des préconisations patrimoniales en adéquation avec ses objectifs et besoins à court/moyen/long terme.

Elles sont conservées 5 ans à compter de la fin de la relation commerciale (10 ans pour l'activité immobilière) et sont destinées à notre CRM, nos partenaires bancaires, immobiliers, en produits financiers, ou tout autre intervenant extérieur utile à l'accomplissement de notre mission (notaire, expert-comptable). Ces informations peuvent être également transmises à nos autorités de tutelle et association professionnelle.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Service Administratif, SILVERIS, 41 rue Laure Diebold – 69009 LYON (contact@silveris.fr). Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

Accréditations

Notre société de conseil en gestion de patrimoine est immatriculée au Registre Unique des Intermédiaire en Assurance, Banque et Finance (**ORIAS**) sous le n° **08043645**. Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS : <https://www.orias.fr/welcome> au titre des activités réglementées suivantes :

Elle est par ailleurs :

CIF (Conseiller en Investissements Financiers) proposant des prestations de conseil non-indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré sous le numéro **E002808** auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse : 17 Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 (www.amf-france.org). Cette activité est contrôlable par l'AMF.

COA (Courtier en Assurance) enregistré comme Courtier de type B, adhérente depuis le 29 janvier 2016 de l'Anacofi Courtage, association agréée par l'ACPR.

Courtier en assurance positionné dans cette catégorie, le cabinet n'est pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Il peut vous être communiqué, sur simple demande, le nom des entreprises d'assurance avec lesquelles le cabinet travaille.

- Compagnie(s) d'assurance représentant plus de 33% du chiffre d'affaires en assurance en N-1 : aucune Cie.
- Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le cabinet détient une participation directe ou indirecte égale ou > à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte > à 10 % des droits de vote ou du capital du cabinet) : Néant

Prévention et gestion des conflits d'intérêt :

Nous vous informons que SILVERIS GESTION PRIVEE et SILVERIS ENTRERPISE, sont des sociétés sœurs, appartenant au même groupe, détenus par une société holding, dont M Paul-Victor DUQUAIRE est associé gérant majoritaire.

Afin de prévenir tout risque de conflit d'intérêts qui pourrait découler de cette situation, chacun des cabinets a une typologie de clientèle définie :

- SILVERIS GESTION PRIVEE : clientèle de personnes physiques et de familles
- SILVERIS ENTREPRISE (LMP DUQUAIRE CONSEIL) : clientèle de TPE/PME, chef d'entreprise, dirigeants
- Les tarifs pratiqués sont les mêmes pour les deux entités et clairement indiqués dans le Document d'Entrée en Relation

Néanmoins, en cas de survenance d'un conflit d'intérêt le client en sera informé par une note dédiée.

COBSP (Courtier en Opérations de Banque et de Service de Paiement), adhérente depuis le 29 janvier 2016 de l'Anacofi Courtage. Association agréée par l'ACPR 4 place de Budapest 75436 PARIS CEDEX 9 et sur internet (<https://acpr.banque-france.fr>).

A ce titre, nous proposons un conseil et un accompagnement dans la sélection des établissements de crédit et/ou de banque selon l'offre disponible sur le marché bancaire dans le domaine du crédit immobilier.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. ACPR - 4 place de Budapest - 75436 Paris cedex 09 et internet : <https://acpr.banque-france.fr/>.

TRANSACTION IMMOBILIERE : Titulaire d'une carte professionnelle pour les transactions sur immeubles et fonds de commerce n° **CPI 6901 2018 000 032 371**, délivrée par CCI LYON Métropole St Etienne Roanne, sans maniement de fonds. Ne peut recevoir aucun fonds, effet ou valeur. L'activité est contrôlable par la CNTGI et la DGCCRF.

ASSURANCES ET GARANTIES

Assurances

SILVERIS ENTREPRISE (LMP DUQUAIRE CONSEIL) dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle suffisante couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances. Elles sont souscrites auprès de AIG EUROPE SA Tour CBX, 1 passerelle des reflets 92913 PARIS LA DEFENSE CEDEX - (police AIPIR200009) pour les activités de conseil en gestion de patrimoine, conseil en investissements financiers, courtage d'assurances, COBSP et (police n°AIPIR200008) pour l'activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans maniement de fonds.

	CIF	COBSP	COA	IMMO
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE	300 000 €/sinistre 600 000 €/année	500 000 €/sinistre 800 000 €/année	1 500 000 €/sinistre 2 000 000 €/année	150 000€ par sinistre et par année d'assurance sans maniement de fonds
GARANTIE FINANCIERE	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet

SILVERIS ENTREPRISE (LMP DUQUAIRE CONSEIL) s'engage à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de notre Société, notamment les dispositions en matière de confidentialité. En conformité avec la directive européenne dite MIFID2 (2014/65/UE) transposée en droit français et qui sera applicable à compter du 3 janvier 2018, voici le détail de notre offre de services visant à « améliorer la visibilité et la qualité du service rendu ».

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT

Conformément aux obligations relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux, nous sommes tenus de procéder à l'ensemble des contrôles et déclarations prévus par le Code monétaire et financier. En conséquence, nous avons mis en place des procédures internes relatives à la détection et à la gestion de toute opération dont l'origine des fonds concernés apparaît douteuse, qui pourront faire l'objet des déclarations prévues par la loi auprès de l'autorité instituée à l'article L.562-4 du Code monétaire et financier.

NOS PRESTATIONS & ENGAGEMENTS

SILVERIS ENTREPRISE (LMP DUQUAIRE CONSEIL) dispose de partenariats pérennes en lien avec les plus grandes maisons disposant de fonctions support permanentes et permettant d'assurer tant un service optimal qu'une gestion qualitative et personnalisée de votre patrimoine.

NOTRE OFFRE

- **AUDIT :**
 - bilan patrimonial dirigeant / entreprise
 - Prévoyance, santé
 - Retraite du dirigeant
 - Autre mission
- **CONSEIL EN INVESTISSEMENT SUIVI OU NON D'UN SERVICE D'INVESTISSEMENT**
 - Conseil en investissement financier (Mission-CIF) suivi ou non d'une intermédiation
 - Investissement immobilier suivi ou non d'une transaction (bureaux, locaux professionnel)
 - Conseil en placement en assurance de personne suivi ou non d'une souscription
 - Conseil en financement bancaire suivi ou non de courtage

FOCUS SUR LES PRESTATIONS D'AUDIT

Consiste en une prestation de service intellectuel (telle qu'un audit patrimonial, retraite, un bilan dirigeant par exemple) ne générant pas forcément un investissement.

L'offre est formalisée par une Lettre de mission donnant lieu à des honoraires fixes calculés en fonction des ressources mobilisées en termes de temps et de nombre de personnes.

Elle aboutit à un Rapport de mission, au format PDF, répondant au cahier des charges de la Lettre de mission.

Le cas échéant, à l'issue du conseil le client est libre ou non de s'orienter vers notre offre de SERVICE « INVESTISSEMENT » pour disposer de solutions concrètes dans lesquelles investir.

FOCUS SUR LES PRESTATIONS DE CONSEIL EN INVESTISSEMENT FINANCIER

A) COMMISSIONS

Dans le cas d'un conseil CIF dit non-indépendant, ou d'un acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement, le conseiller sera rémunéré par une fraction des frais initialement prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires intercalés.

Dans le cas d'un conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante, votre conseiller peut conserver les commissions.

Dans ce cadre le conseiller évalue un éventail restreint d'instruments financiers émis par une entité avec laquelle le conseiller entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels.

B) HONORAIRES

Nos honoraires sont basés sur un tarif horaire précisé ci-après. Néanmoins selon la complexité de la mission et l'option que vous aurez retenue, une information plus précise vous sera transmise dans la Lettre de mission. Elle concerne l'investissement immobilier et financier, le crédit bancaire immobilier et l'assurance.

CE QUE VOUS ÊTES EN MESURE D'ATTENDRE DE SILVERIS ENTREPRISE

Une expertise fournie par un conseiller formé et à jour des évolutions législatives et réglementaires.

Une approche globale basée sur la confiance et la confidentialité. Un suivi jusqu'à l'aboutissement.

Dans tous les cas la rémunération de **SILVERIS ENTREPRISE** est fixée dans la Lettre de mission. Le conseil sera matérialisé par la remise d'un rapport d'adéquation

FACTEURS ESG et de DURABILITÉ

Nous vous précisons que notre cabinet prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers quivont vous être proposés, les facteurs de durabilité tels que :

- les questions environnementales, sociales et de personnel, en choisissant des producteurs de produits qui contribuent à la lutte contre le changement climatique et qui intègrent les facteurs ESG et ou ISR dans leurs politiques ;
- le respect des droits de l'homme, en choisissant des producteurs de produits qui affichent ce critère dans leurs politiques et processus de création de valeur.

PARTENAIRES

Voici la liste des principaux établissements partenaires avec lesquels **SILVERIS ENTREPRISE** (LMP DUQUAIRE CONSEIL) a signé une convention de partenariat. Ces listes de fournisseurs ne sont pas exhaustives et sont évolutives en fonction des évolutions du marché et des objectifs et besoins de nos clients. La liste complète de nos fournisseurs produits peut vous être remise sur demande.

PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS D'ASSURANCE

Certains partenaires sont communs, pour autant selon l'enveloppe utilisée l'autorité de contrôle diffère.

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération*
ODDO BHF	Assurance vie, contrats de capitalisation, compte titres, PEA, PER, Madelin, épargne salariale	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
GENERALI PATRIMOINE	Assurance vie, contrats de capitalisation, PER	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
PRIMONIAL	Assurance vie, contrats de capitalisation, PER, SCPI	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
UAFLIFE	Assurance vie, contrats de capitalisation,	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
SELENCIA	Assurance vie, contrats de capitalisation, PER, Madelin, SCPI, OPCI	Partenariat	Commissions/Rétrocessions

ALPHEYS	Assurance vie, contrats de capitalisation, PER, Madelin, SCPI, OPCI	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
DOMITYS INVEST	OPCI	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
HOMUNITY	FIA	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
AMDG	FIA, OPCI	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
KEYS REIM	FIA	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
ARCHINVEST	FIA, FPCI	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
TRAIL CAPITAL	FIA, SLP, FCPR	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
XERYS	FIA, SCA, SLP, FCPR		
GROUPAMA ES	Epargne salariale	Partenariat	Commissions/Rétrocessions

**Notre Cabinet, agissant en qualité de conseil en investissement financier non indépendant, nous sommes autorisés à conserver les rémunérations.*

Le nom des autres compagnies avec lesquelles nous avons un accord sera transmis sur simple demande du client.

ASSURANCES – Prévoyance Santé et assurance emprunteur

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
APRIL	Prévoyance/santé Assurance emprunteur	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
GENERALI	Prévoyance/santé	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
METLIFE	Prévoyance/santé Assurance emprunteur	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
CARDIF	Assurance emprunteur	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
ZENIOO	Assurance emprunteur	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
UTWIN	Assurance emprunteur	Partenariat	Commissions/Rétrocessions
APICIL	Prévoyance/santé	Partenariat	Commissions/Rétrocessions

BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS EN CREDIT IMMOBILIER

En sa qualité de courtier en opérations de banque et service de paiement (COBSP), notre Cabinet est habilité à vous accompagner dans vos demandes de financement immobilier.

A la signature du mandat de financement, le mandant s'engage à fournir à la société **SILVERIS ENTREPRISE** (LMP DUQUAIRE CONSEIL), mandataire, toutes les informations nécessaires à la constitution de dossier de demande de crédit immobilier permettant à l'établissement prêteur de vérifier sa solvabilité.

Le mandat de financement avec le cabinet **SILVERIS ENTREPRISE** (LMP DUQUAIRE CONSEIL) fixe la rémunération de ce dernier qui est exigible à l'obtention des offres de prêt.

PARTENARIAT EN IMMOBILIER – LMP DUQUAIRE CONSEIL

Le Cabinet est titulaire de mandats de vente non exclusif auprès d'une trentaine de promoteurs et de plateformes en immobiliers nationaux et régionaux et sélectionne des programmes en vue d'un usage de rendement locatif, suivant une approche de marché :

VINCI, BOUYGUES IMMOBILIER, ALTAREA COGEDIM, SOGERIM, OGIC, EIFFAGE, I SELECTION, PRIMONIAL IMMOBILIER, ANJALYS, CERENICIMO, LB2S, NEXITY, LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS, SOGEPROM, CA IMMOBILIER, MARIGNAN, ICADE, JONES LANG LASALLE, CIR, HISTOIRE ET PATRIMOINE, DIAGONALE, KAUFMAN & BROAD, NOUVEAU SIECLE...

SILVERIS ENTREPRISE (LMP DUQUAIRE CONSEIL) garantit le prix promoteur pour tous les programmes immobiliers proposés.

La signature du compromis ou contrat de réservation avec le Cabinet **SILVERIS ENTREPRISE** (LMP DUQUAIRE CONSEIL) inclut la rémunération ce dernier qui consiste en un partage des honoraires de commercialisation avec le promoteur.

TARIFS

AUDIT	HT	TTC
Tarif horaire de base	280 €	336 €
Missions spécifiques	Rémunération en fonction du taux horaire ci-dessus selon typologie de mission et durée	
Audit patrimonial / retraite / successoral / fiscal / financier Au-delà de 10 heures :	1 600 € 400 €/demi-journée	1 920 € 480 €
Bilan dirigeant (20 heures)	4 000 €	4 800 €
Forfait 10 jours	8 000 €	9 600 €
Forfait analyse produit financier	1 000 €	1 200 €
Abonnement annuel de suivi en assurance vie - Relevé de situation - Analyse de marché - Arbitrage - Clause bénéficiaire	1 000 €	1 200 €
Forfait analyse financière SCI	1 000 €	1 200 €
Forfait analyse location meublée	1 000 €	1 200 €

HONORAIRES	HT	TTC
Abonnement annuel de préconisation sur compte titre, OPC, PEA, PEA-PME non intermédiés – Relevé de situation – Analyse de marché – Arbitrage	1% avec un minimum de 1 000 €	1,2% avec un minimum de 1 200 €
Mandat de bien immobiliers (locaux professionnels, bureaux) – Collecte de critères de recherche de bien – Proposition de 3 biens au client / choix final – Simulation financière et fiscale – Accompagnement pré et post acquisition	1 500 €	1 800 €
Recherche d'assurance emprunteur (prêt immobilier) – Collecte de critères de recherche assurance / emprunteur – Conformité avec les exigences bancaires – Proposition des produits au client / choix final	1 000 €	1 200 €
Accompagnement en recherche de financement immobilier – Simulations – Matrice de financement pour la banque – Montage du financement le plus approprié	1 000 €	1 200 €
Recherche d'assurance/prévoyance dirigeant/professions libérales – Collecte de critères de recherche de l'assurance/prévoyance – Proposition des produits au client / choix final	1 000 €	1 200 €
Recherche de solutions liées à l'épargne salariale et la Loi PACTE / ANI – Collecte de critères de recherche de solutions Proposition des produits au client / choix final	1 000 €	1 200 €

COMMISSIONS	HT	TTC
Assurances _ emprunteur _ prévoyance pro/ santé	1 à 5%	1 à 5%
Assurance Vie	1 à 5%	1 à 5%
Prêt immobilier	2 %	2,4 %
Immobilier locaux professionnels, bureaux ...	3 à 10%	3,6 à 12%

CIF _ investissement OPC/PEA/PEA-PME/CT _ investissement défiscalisation _ investissement SCPI	1 à 5% 6 à 10% 6 à 10%	1,2 à 6% 7,2 à 12% 7,2 à 12%
CIF _ suivi de portefeuille _ gestion conseillée avec arbitrages	1 à 2%	1,2 à 2,4%

- **Honoraires intervenants externes** : SILVERIS ENTREPRISE pourra, pour effectuer certaines missions complexes, faire appel à l'expertise de cabinets d'avocats, de notaires, d'experts-comptables qui pourront solliciter des honoraires qui seront facturés directement par ces derniers au client.

MODE DE COMMUNICATION

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications. Les modes de communication électroniques sont à privilégier (courriel, visioconférence, téléphone).

contact@silveris.fr – Tél : 04 78 95 38 50 ou sur le numéro de portable et l'adresse mail de votre conseiller qui vous auront été communiqués.

Rendez-vous physique chez le client ou dans nos locaux au bureau de Lyon.

TRAITEMENT DES RECLAMATIONS

(Article 325-12-1 du RGAMF et Instruction AMF n° 2012-07 du 13/07/12
Maj 24/04/2013, 20/11/2013 et 17/10/2014)

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation votre conseiller et le service réclamation de l'entreprise peuvent être contactés soit par e-mail à « contact@silveris.fr » en précisant « RECLAMATION » en objet, soit par écrit à : **SILVERIS ENTREPRISE** (LMP DUQUAIRE CONSEIL) 41, rue Laure Diebold - 69009 LYON

Le Cabinet s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- **dix jours ouvrables maximum** à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- **deux mois maximum** entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

A défaut du traitement de votre réclamation dans ce délai un médiateur peut être contacté aux adresses suivantes :

Saisir un médiateur :	
I - Médiateur compétent litiges avec une entreprise : Médiateur de l'Anacofi 92 rue d'Amsterdam 75009 Paris II - Médiateurs compétents litiges avec un consommateur : Pour les activités de CIF Mme Marielle Cohen-Branche Médiateur de l'AMF Autorité des Marchés Financiers 17, place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 Site internet : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation	Pour les activités d'assurance La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 PARIS CEDEX 09 Site internet : https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur Pour les activités d'IOBSP et Immobilières Médiation de la consommation - ANM Conso 2 rue de Colmar 94300 VINCENNES https://www.anm-conso.com/site/particulier.php

REMISE DU DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

- ☐ Reconnais avoir pris connaissance des informations mentionnées dans le présent Document d'Entrée en Relation, qui m'ont été présentées par le Conseiller.
- ☐ Accepte que mes informations de contact soient traitées par SILVERIS à l'exception de toute autre entité.
- ☐ Accepte de recevoir des communications régulières de SILVERIS à l'exception de toute autre entité.

Fait en 2 exemplaires, dont 1 pour le client

Le Client

Date :

Signature :

Le Conseiller

Date :

Signature :